



DE - AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement en fonction de l'évolution de l'enfant
- Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

CONTENU

- **Bloc 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale - 196 h
- **Bloc 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - 266 h
- **Bloc 3** : Information et accompagnement des

personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - 91 h

· **Bloc 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - 35 h

· **Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques - 105 h

· Accompagnement et travail personnel guidé - 77 h

PRÉ-REQUIS

Avoir validé son projet professionnel et satisfaire aux exigences réglementaires (arrêté du 10 juin 2021) : - avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation - fournir un certificat médical attestant des aptitudes physiques et psychologiques pour la profession visée (établi par médecin agréé ARS) - fournir un certificat de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur.

DURÉE INDICATIVE

770 heures d'enseignement théorique 770 heures de stage en milieu professionnel

DÉLAI D'ACCÈS

1 fois par an

TARIF

15 € maximum de l'heure
Une situation de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification : RNCP 40743

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Formation en apprentissage au Pôle de Bassens :

Du 28/08/2026 au 20/11/2027

Formation en apprentissage au Pôle de Thonon :

Du 31/08/2026 au 06/12/2027

Formation au Pôle de Bassens :

Du 28/08/2026 au 23/07/2027

PUBLIC

Tout public

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
Formation individualisée accompagnée

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère des solidarités et de la santé

VALIDATION

Diplôme du ministère de la santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation.

INFORMATIONS

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification : RNCP 40743



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Formation en apprentissage au Pôle de Bassens :

Du 28/08/2026 au 20/11/2027

Formation en apprentissage au Pôle de Thonon :

Du 31/08/2026 au 06/12/2027

Formation au Pôle de Bassens :

Du 28/08/2026 au 23/07/2027

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Les titulaires du diplôme d'auxiliaire de puériculture peuvent exercer au sein de différents établissements tels que des centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile), des crèches privées ou publiques ou encore en milieu hospitalier et notamment au sein d'une maternité.

Poursuite d'études :

- Diplôme d'Etat d'aide soignant

- Diplôme d'Etat d'infirmier

- Puéricultrice

- Educatrice de jeunes enfants

Découvrez d'autres débouchés sur Orientation Auvergne-Rhône-Alpes

<http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

86 % de réussite

TAUX DE SATISFACTION

88.8 % de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

77 % d'insertion pour la filière Santé Sociale

Contacts

Pôle CHAMBERY

88 avenue de Bassens

73000 BASSENS

Contact CHAMBERY

Tél : 04 50 43 91 81

Pôle THONON

Avenue des Tilleuls

74200 THONON-LES-BAINS

Contact THONON

Tél : 04 50 43 91 81



Mise à jour le 29 Mai 2026

